

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
☎02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 5 novembre 2020**

2020-2021

Séance n°1

Nombre de membres présents :20 votants

Nombre de membres absents :

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal du CA du 4 juin 2020
2. Adoption du nouveau CA et des différentes commissions
3. Avenant à la convention de groupement comptable
4. Demande d'accord pour l'adhésion de nouveaux collèges au groupement de commandes de Bréquigny
5. Convention constitutive du marché de denrées alimentaires débutant le 01/09/2020
6. Tarifs demi-pension et charges de service restauration 2021
7. Divers tarifs 2021
8. Bilan bourses et fonds sociaux
9. DBM de prélèvements sur fonds de roulement
10. Projet et sorties scolaires 2020-2021
11. Convention Greenlandia
12. Questions diverses

Président

M. Michel CHARLES, principal

Secrétaire

M. Sébastien CHEVER, professeur

<p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE ☎02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 5 novembre 2020</p>	<p>2020-2021</p> <p>Séance n°1</p>
---	--

Liste de présence des membres

I. *Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées*

Titulaires

Michel CHARLES, principal,	présent
Angélique PINOT, principale adjointe	excusée
Sylvie RIDARD, gestionnaire	présente
Lucas CATHRIN HAMELIN, C.P.E	présent
Philippe BONNIN, conseiller départemental	excusé
Valériane PRONIER, conseillère départemental	excusée
?, conseillère métropolitaine	excusée
Paulette CONAN, personnalité qualifiée	excusée

Suppléants

II. *Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)*

Titulaires

Liliane BOEDEC, professeure	présente
Stéphanie CONAN, professeure	présente
Sébastien CHEVER, professeur	présent
Etienne WALGER, professeur	présent
Nicolas ROGER, professeur	présent
Eric LECHAT, professeur	présent
Cécile BOCLE, professeure	présente
Laurence GENOUEL, secrétaire	excusée
Marylène GUILLOTTEL, infirmière	présente
Claudie DENOUAL, secrétaire	excusée

Suppléants

Ester BAUDUIN
Anne DAVID
Anne SANTIAGO
Julie VIGNEAU
Carole ROGER
Emilie LEDAN
Bernadette LEDUC

III. *Représentants des parents et des élèves*

Titulaires

Suppléants

Christine AMOURIAUX, parent d'élève	présente	Delphine SIRERA	présente
Gaëlle PAUL, parent d'élève	présent	Aloys NIYONIZIGIYE	présent
Isabelle FRADET, parent d'élève	excusée	Céline GUETAZ	
Vincent FORTIN, parent d'élève	excusée	Aurélien LOGNON	
Hélène GRUDE, parent d'élève	présente	DAVAL Stéphanie	
Solène PIEDCOQ, parent d'élève	présente		
Jean-Michel LECLERC, parent d'élève	excusé		
Héloïse LEBLAY, élève de 3B	présente	Rémi ADAMCZYCK (3B)	
Mahir MEDYANE, élève de 5D	présent	SAMNICK Jospin Renée (5EF)	
Mathilde LE GALL, élève de 5A	présente	Timéo GILLES (5A)	



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Du 5 novembre 2020

2020-2021

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

CA ouvert à 18h00, 20 présents
Tour de table / présentation des membres présents

1) Adoption du PV. du CA du 4 juin 2020

Le bilan du confinement fait par les parents d'élèves est lu par Mme Amouriaux (car il n'a pas été reçu par le collège). Il sera adressé en annexe du présent procès verbal :

Bilan global très positif. Autonomie des élèves difficile, surtout pour les 6^e et 5^e.

Félicitations à l'équipe pédagogique pour son investissement.

Difficultés rencontrées : diversité des supports à consulter pour voir les devoirs ou rendre les travaux, problème des documents à imprimer et du partage des ordinateurs avec les parents en télétravail, « essoufflement » des élèves après les vacances de printemps et lors des cours en visio-conférence parfois non obligatoires...

Après lecture de ce bilan du confinement, M. Charles propose de soumettre au vote le P.V. du précédent CA :

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstentions

2) Constitution des différentes commissions

→ document lu par M. Charles

3) Conventions

* Avenant à la convention au groupement comptable (siège au lycée de Bruz) en raison de l'ouverture du collège de Laillé qui rejoint le groupement comptable

250 € de frais de fonctionnement tous les ans

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (*Délibération n°2*)

* Groupement de commandes / d'achats

Il permet d'avoir des prix plus intéressants.

Vote nécessaire pour intégrer les 4 nouveaux établissements du secteur : 3 collèges (Laillé, Guipry-Messac, Bréal-sous-Montfort) et 1 lycée (Liffré)

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (*Délibération n°3*)

* Renouvellement du marché de groupement pour l'achat de certains produits alimentaires (prix plus intéressants)



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Du 5 novembre 2020

2020-2021

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (Délibération n°4)

4) Tarifs de demi-pension / charges / divers tarifs 2020-2021

* Manuels scolaires :

Tout manuel perdu de moins de 2 ans est facturé à la famille au prix coûtant (avec une déduction de 26 % du fournisseur). S'il a plus de 2 ans, il est facturé à la moitié du prix.

* Carnets de liaison : 4,50 € par carnet

* Carte de self : 4,10 €

* Objet fabriqué (en cours de technologie) :

6ème : mini maquette de robot martien : 5 € (environ la moitié du prix coûtant fournisseur car l'objet est fabriqué depuis plusieurs années, volonté d'écouler les stocks)

3ème : clé USB personnalisée : 8 € (prix coûtant fournisseur pour la partie USB, le plastique utilisé pour la clé avec l'imprimante 3D n'est pas facturé)

* Service restauration

Le département d'Ille-et-Vilaine est responsable du service restauration et peut donc décider des augmentations éventuelles, des plafonnements, etc.

Tarifs élèves DP non boursiers : maximum + 1 % en 2020 : 3,06 € → 3,09 € pour 2021

Tarifs élève DP boursier : tarif de 2,65 €

Tarifs commensaux :

- minimum de 3,10 € pour les personnels d'un indice inférieur à 465
- minimum de 4,12 € pour les personnels d'un indice inférieur à supérieur à 465

→ Proposition d'augmentation de 1 % pour les tarifs commensaux (qui ne peuvent être inférieurs au tarif élèves, même lorsqu'ils mangent « au ticket » donc 3,27 € car c'est le tarif minimum pour les commensaux).

Adoption des différents tarifs :



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Du 5 novembre 2020

2020-2021

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (*Délibérations n°5 et 6*)

5) Bilan financier des bourses et fonds sociaux pour 2019-2020

En collège, 3 taux différents.

Depuis quelques années, on remarque une augmentation constante et importante du nombre d'élèves boursiers, en particulier au plus fort taux. Total de 44 478 €.

Les fonds sociaux ont été moins dépensés en 2019/2020 car le confinement a entraîné une baisse des dépenses de restauration (cantine fermée) et des annulations de nombreuses sorties facultatives et/ou voyages prévues au dernier trimestre.

Adoption des bilans :

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (*Délibération n°9*)

6) Présentation de la situation des fonds de réserve et vote de 3 DBM

Mme Ridard explique que les fonds de réserve se sont beaucoup amenuisés en raison de la situation sanitaire de la fin de l'année dernière :

Acomptes versés pour 3 séjours (Angleterre, Espagne, Paris) pas remboursés. Un avoir valable 18 mois est proposé au collège (jusqu'en avril-mai 2021). L'organisme ne veut pas rembourser la totalité des avoirs, en prétextant garder le montant des assurances...

Le montant de ces 3 acomptes doit être conservé dans les fonds de réserve.

Des créances de demi-pension n'ont pas non plus être récupérées et devront peut-être être admises en non-valeur et prélevées sur les fonds de réserve.

Le protocole sanitaire a nécessité de nombreux achats (produits d'entretien, gel hydro-alcoolique...) qui avaient nécessité une DBM de 12 000 € votée lors du dernier CA. Lors du dé-confinement, les prix de nombreux produits ont beaucoup augmenté car les fournisseurs n'avaient plus beaucoup de stocks.

Il faut donc voter l'autorisation d'un nouveau prélèvement de 3 000 € sur



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Du 5 novembre 2020

2020-2021

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

les fonds de réserve du service général pour « prévoir » les dépenses nécessaires pour couvrir la fin de l'année.

Mme Ridard propose également de prélever 3 000 € pour acheter une auto-laveuse pour un étage du collège.

Le chapitre inquiétant concerne plus le service restauration. Pendant plusieurs années, les réserves du service restauration ont permis d'améliorer la qualité des denrées achetées pour organiser des semaines à thèmes, etc... En raison du confinement, les recettes ont beaucoup baissé alors que le tarif facturé aux familles, au retour des collégiens, est resté le même malgré les surcoûts (bouteilles d'eau individuelles, denrées aux tarifs plus élevés...). 9 300 € sont en réserve pour le service restauration. Mme Ridard propose de prélever 8 000 € supplémentaires pour « assurer » l'équilibre financier du service financier.

Après ce prélèvement, les fonds de réserves s'élèvent à 40 000 € soient 30 jours de fonctionnement (le minimum préconisé par le ministère)

Adoption des DBM :

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (Délibération n°7)

7) Logements de fonction

Un logement de fonction est vacant. Un IPR d'Histoire géographique est intéressé par celui du gestionnaire. Après une estimation du service des domaines, il pourra lui être proposé à la location (convention d'occupation précaire). Cela procurera des recettes supplémentaires pour l'établissement.

Adoption de la COP :

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (Délibération n°1)

8) Sorties et projets

Pas de séjour à l'étranger cette année.

La liste des séjours et projets prévus a été envoyée en pièce jointe aux membres du CA.

Chaque niveau de classe a au moins une sortie.

16 409 € de coût total car ces sorties sont entièrement prises en charge par l'établissement, étant donné qu'elles sont obligatoires.

Adoption du programme de sorties :

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Du 5 novembre 2020

2020-2021

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (Délibération n°8)

9) Projet Greenlandia

Le Projet Greenlandia est un projet très ambitieux. Mené sur 2 ans, il concernera toutes les classes du collège et, en particulier, la classe de 4eD (classe ambassadrice) qui le continuera l'an prochain en 3ème.

Ce projet transdisciplinaire, permet des partenariats avec les collectivités locales (communes de Chartres-de-Bretagne et de Noyal Châtilon sur Seiche). Il demande la signature d'une convention.

Il demandera une participation de 2 044 € pour le budget du collège, en plus de financements provenant de diverses institutions (communes, département, rectorat...).

Adoption de la convention Greenlandia :

→ 20 pour, 0 contre, 0 abstention (Délibération n°10)

10) Questions diverses :

* Des parents d'élèves :

« *Quelle est l'organisation du temps des élèves au self ? Pourquoi ont-ils moins de temps pour manger ?* »

Plusieurs paramètres rentrent en ligne de compte :

Le protocole renforcé a entraîné des contraintes nouvelles. Il a obligé à revoir toute l'organisation du self : Le non-brassage des classes (car les élèves doivent bien sûr enlever leur masque) a entraîné une division par 2 des capacités d'accueil du self. Il faut donc faire passer 12 classes à chaque heure. Cela laisse 20 minutes aux élèves pour manger, par classe pour éviter le brassage.

L'organisation est faite en 2 services divisés en 2 sous-services.

* Des enseignants :

« *question sur le protocole sanitaire renforcé* »

Le nouveau protocole a été renforcé par rapport au précédent : Il entraîne l'obligation du non-brassage des élèves (les élèves ne circulent plus entre les classes, chaque classe a une salle qui lui est attribuée), une aération renforcée (au moins 2 heures par jour), un lavage des mains plus fréquent...

Pour renforcer le protocole sanitaire, il faudrait des groupes réduits, ce qui n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant d'après M. Charles.



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
1. Du 5 novembre 2020

2020-2021

Séance n°1

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

« question sur Devoirs faits »

La dotation en heures « Devoirs faits » est de 134 h + 28 h de reliquat de l'année dernière, soit 162 h, ce qui est insuffisant pour proposer le dispositif à tous les niveaux. Le collège ne propose donc « Devoirs faits » qu'aux 6ème et 5ème, 1 heure par semaine, en groupes de 5 à 15. Se pose également le problème du non-brassage des élèves. Il y aura donc 11 groupes, 1 pour chaque classe jusqu'à fin mai.

Si on voulait proposer Devoirs faits à tous les niveaux, pour toutes les classes, il faudrait plus de 400 h que la DGH ne permet pas de fournir... et n'a pas vocation à le faire !

L'année dernière (2 h par semaine pour tous les élèves), l'organisation consommait 470 h, ce qui était possible grâce aux 9 h restantes sur la DGH...

Le dispositif est donc proposé cette année à des élèves prioritaires selon l'avis des professeurs principaux.

11) Vœux / Motions proposés par les représentants enseignants :

- Pour financer les dépenses liées à la situation sanitaire, une motion est déposée par l'équipe enseignante pour demander une dotation budgétaire complémentaire du département ou de l'Etat afin de pallier ces dépenses exceptionnelles. Les enseignants souhaitent conserver l'usage de gel hydroalcoolique dans chaque salle mais ils s'interrogent sur leur financement.

Cette motion n'est pas proposée au vote.

L'ensemble des membres du CA présents ont approuvé cette motion.

- motion en préparation pour le prochain CA pour demander plus d'heures pour « Devoirs faits »